

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

AVIS SUR LES MESURES SUSCEPTIBLES
D'AMÉLIORER LES PRATIQUES TARIFAIRES
ACTUELLES DANS LE DOMAINE DE L'ÉLECTRICITÉ

DOSSIER : R-3972-2016

RÉGISSEURS : Mme DIANE JEAN, présidente
M. LAURENT PILOTTO
Me SIMON TURMEL

AUDIENCE DU 16 FÉVRIER 2017

VOLUME 4

DANIELLE BERGERON
Sténographe officielle

COMPARUTIONS

Me HÉLÈNE BARRIAULT
procureur de la Régie;

DEMANDERESSE :

M. PIERRE ARCAND
pour le ministre de l'Énergie et des Ressources
naturelles (MÉRN)

PARTICIPANTS :

Me DENIS FALARDEAU
procureur de l'Association coopérative d'économie
familiale de Québec (ACEFQ);

Me GUY SARAULT
procureur de l'Association des consommateurs
industriels de gaz (ACIG);

Me NICOLAS DUBÉ
procureur pour l'Association des redistributeurs
d'électricité du Québec (AREQ);

M. YVES JUNEAU
pour l'Association des stations de ski du Québec
(ASSQ);

M. JOCELYN B. ALLARD
pour l'Association québécoise des consommateurs
industriels d'électricité (AQCIE);

M. JEAN-FRANÇOIS SAMRAY
pour l'Association québécoise de la production
d'énergie renouvelable (AQPER);

M. PIERRE VÉZINA
pour le Conseil de l'industrie forestière du Québec
(CIFQ);

Me ANDRÉ TURMEL
procureur de la Fédération canadienne des
entreprises indépendantes (FCEI);

M. STÉPHANE FORGET et
M. DAVID LAURETI
pour la Fédération des chambres de commerce du
Québec (FCCQ);

Me LOUISE TREMBLAY
procureur de Gazifère inc.

Me GENEVIÈVE PAQUET
procureur du Groupe de recherche appliquée en
macroécologie (GRAME);

Me FRANÇOIS G. HÉBERT
procureur d'Hydro-Québec Distribution (HQD);

Me FRANKLIN S. GERTLER
procureur du Regroupement des organismes
environnementaux en énergie (ROEE);

M. PHILIPPE BOURKE
pour le Regroupement national des conseils
régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ);

Me HUGO SIGOUIN-PLASSE
procureur de la Société en commandite Gaz Métro
(GM);

Me DOMINIQUE NEUMAN
procureur des Stratégies énergétiques et de
l'Association québécoise de lutte contre la
pollution atmosphérique (SÉ/AQLPA);

Mme FRANCE LATREILLE
pour l'Union des consommateurs (UC);

Me CATHERINE ROUSSEAU
procureur de l'Union des municipalités du Québec
(UMQ);

Me MARIE-ANDRÉE HOTTE
procureur de l'Union des producteurs agricoles
(UPA).

R-3972-2016
16 février 2017

- 4 -

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
PRÉLIMINAIRES	5
PRÉSENTATION DE L'UMQ	5

1 L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT (2017), ce seizième (16e)
2 jour du mois de février :

3

4 PRÉLIMINAIRES

5

6 LA GREFFIÈRE :

7 Protocole d'ouverture. Audience du seize (16)
8 février deux mille dix-sept (2017), dossier R-3972-
9 2016. Avis sur les mesures susceptibles d'améliorer
10 les pratiques tarifaires actuelles dans le domaine
11 de l'électricité. Poursuite de l'audience.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Bonjour Monsieur Prévost. Alors, écoutez, pour les
14 fins de l'enregistrement et des notes
15 sténographiques, je vous demanderais de vous
16 présenter, de présenter votre rôle vis-à-vis l'UMQ
17 et ensuite de nous présenter, sommairement
18 j'imagine, vos observations et recommandations.
19 Merci.

20 PRÉSENTATION DE L'UMQ

21 M. PIERRE PRÉVOST :

22 Bonjour. Alors, je suis Pierre Prévost, je suis
23 économiste, analyste désigné par le conseil
24 d'administration de l'UMQ. Je vais ce matin vous
25 faire... enfin, procéder à un échange avec vous,

1 faire une brève présentation.

2 D'abord, je dois excuser le fait que ce
3 soit moi qui vais faire cette présentation-là, ce
4 qu'on avait prévu. Et la raison pour laquelle il y
5 avait eu des échanges avec le secrétariat de la
6 Régie, c'était qu'un membre du comité exécutif de
7 l'UMQ devait être là, le maire de la Ville de
8 Gatineau.

9 Et vous savez ce que c'est, deux mille dix-
10 sept (2017), c'est l'année des élections
11 municipales. Donc, dans un regroupement comme
12 l'UMQ, il arrive des choses comme ça, donc le maire
13 de Gatineau s'excuse. Il nous a fait part de cette
14 contrainte-là de temps il y a deux jours. Bon. À ce
15 moment-là, à court terme, à courte échéance comme
16 ça, on m'a demandé d'être le porte-parole, bien
17 qu'habituellement je sois seulement le témoin dans
18 des causes... des causes tarifaires.

19 Je pense que vous n'aurez pas besoin de
20 poser la question que vous avez posée hier, hier ou
21 avant-hier, aux représentants de l'UPA, de dire si
22 on avait à prioriser parce que justement on vous a
23 fait un mémoire avec seulement trois
24 recommandations puisqu'on touchait trois sujets qui
25 figuraient à l'avis publié par la Régie, en

1 conformité avec les demandes faites par le
2 ministre.

3 Sur ces trois sujets-là, je dirais que le
4 premier et le troisième, on a déjà abordé, d'une
5 façon différente, ces sujets-là devant la Régie
6 lors de dossiers soit génériques ou tarifaires. On
7 a tenté d'amener des informations nouvelles.

8 Dans le premier cas, le sujet concernant
9 l'interfinancement et la possibilité de mettre en
10 place un tarif spécifique pour les municipalités,
11 et on a fait des travaux techniques assez
12 importants à l'UMQ. Et ça, je les en remercie parce
13 que je leur disais : « Je ne peux pas me présenter
14 lors d'une discussion technique avec Hydro-Québec
15 sans avoir eu droit à des approfondissements »,
16 donc on les a faits. On les a faits sur la base des
17 données de deux mille quatorze (2014), donc de
18 façon à être prêt à rencontrer Hydro-Québec.

19 Ceci dit, cette fameuse rencontre sur la
20 révision tarifaire pour les tarifs généraux n'a
21 jamais eu lieu, enfin n'a pas encore eu lieu. Ne
22 perdons pas espoir. Et donc c'est pour ça qu'on
23 s'est dit : c'est important, dans le cadre de
24 l'avis, de ramener ce sujet-là sans aller au fond
25 des choses. On n'a pas voulu déposer une liasse de

1 documents de cinquante, soixante (50-60) pages,
2 mais ces documents-là sont... existent et vont nous
3 servir pour une éventuelle discussion technique
4 avec Hydro-Québec.

5 Dans le cas de l'électro-mobilité, ça, je
6 pourrais en parler d'abondance, d'abondance du
7 coeur, comme on dit, parce que je suis moi-même un
8 électro-mobiliste depuis un an. Et il y a beaucoup
9 de choses qui sont... je dirais, il y a beaucoup
10 d'éléments de ce dossier-là qui sont en attente et
11 qui... Finalement, l'idée, c'est de dire qu'il est
12 possible que cette filière-là ne lève peut-être pas
13 autant qu'on le souhaiterait et ça va prendre, ça
14 va prendre des orientations très spécifiques, à
15 notre avis, pour susciter le développement de
16 l'électro-mobilité à la hauteur des attentes que le
17 Québec a placées dans cette filière-là.

18 Et le dernier de nos sujets, bien on
19 revient sur la question du gaz naturel
20 renouvelable, dans le sens où on souhaiterait que
21 le cadre réglementaire qui a été mis en place par
22 la Régie pour l'injection soit amendé de façon à
23 introduire un mécanisme qui va garantir que, de
24 façon capsulée, là, qu'il n'y ait pas de taxe
25 foncière qui soit levée pour financer l'injection

1 de gaz naturel renouvelable produit par une
2 municipalité au bénéfice de la clientèle. Donc,
3 c'est un mécanisme, un mécanisme qui assurerait au
4 moins une neutralité de cette... du coût de cette
5 mesure-là. Il n'est pas question de faire de profit
6 pour les municipalités par le biais de ce
7 mécanisme-là.

8 Alors, c'est les trois sujets qu'on a
9 déposés. Puis à ce moment-là, je serais disponible
10 pour répondre à vos questions ou commenter, vos
11 commentaires là-dessus.

12 (9 h 04)

13 M. LAURENT PILOTTO :

14 Bonjour, Monsieur Prévost. Comme vous voyez, on est
15 entre nous. Mais il y a quand même des notes
16 sténographiques. Je vais commencer par le dernier
17 sujet, puis il est vraiment malheureux que le maire
18 de Gatineau ne soit pas là, parce que, avec ce que
19 j'ai appris hier de la bouche de monsieur Jean-
20 Benoît Trahan, j'aurais aimé l'entendre sur son
21 expérience sur le GNR puis les choix auxquels sont
22 confrontées les municipalités.

23 Si je comprends bien, il y a des
24 municipalités qui ont plus d'avance que d'autres en
25 matière de gestion des matières résiduelles puis de

1 valorisation. Gatineau en est une. Ce que monsieur
2 Trahan nous disait, c'est que, dans le fond, c'est
3 une municipalité qui est avancée dans ce domaine-là
4 mais qui a fait, on peut dire, probablement
5 sciemment ou avec un bon éclairage le choix de
6 rester dans la filière qu'ils avaient choisie, de
7 ne pas aller vers le GNR. Puis on a vu dans le
8 rapport de monsieur Audette qu'il y a une série de
9 barrières à l'entrée. Puis vous l'évoquez aussi
10 dans votre mémoire.

11 J'aimerais ça que vous élaboriez un peu
12 plus. Parce que, entre une volonté clairement
13 affichée dans la politique énergétique puis un
14 souhait, puis, ça, c'est un peu comme
15 l'électromobilité, là, mais au-delà de la pensée
16 magique, là, qu'est-ce qu'il faut faire pour que ça
17 lève? Puis est-ce que c'est la bonne voie à
18 privilégier? Ou est-ce qu'il n'y a pas, comme la
19 Ville de Gatineau l'a fait, d'autres avenues qui
20 sont plus prometteuses dans le sens où, à court
21 terme, les municipalités peuvent faire des choix
22 qui adressent le problème de la gestion des résidus
23 organiques?

24 M. PIERRE PRÉVOST :

25 Bien là, je vous dirais, il n'y a pas seulement

1 Gatineau dans cette situation-là. Laval, qui s'est
2 pendant plusieurs, plusieurs mois, même années
3 s'alignait vers la biométhanisation, a fait un
4 choix plutôt d'aller vers le compostage. Une partie
5 de biométhanisation pour ses propres fins, mais pas
6 d'injections.

7 Bref, pour répondre à votre question,
8 l'incertitude du traitement... pas l'incertitude du
9 traitement réglementaire, mais à partir du moment
10 où il y a eu un traitement réglementaire qui a été
11 décidé pour les cas d'injection de gaz naturel, non
12 pas seulement renouvelable, mais de gaz naturel en
13 franchise, ça s'est appliqué de facto à des
14 projets, aux projets municipaux qui voudraient
15 s'introduire là-dedans. Puis, là, on s'est rendu
16 compte que, dans cette molécule-là, il y avait
17 quelque chose d'intéressant, parce que c'était
18 renouvelable, c'était issu de la biométhanisation
19 de déchets organiques.

20 Mais pour être honnête, pour avoir discuté
21 souvent, moi, avec beaucoup d'intervenants
22 municipaux, les gens disent, regarde, on est... ça,
23 c'est comme l'élément du dossier qui peut tout
24 faire chavirer le dossier, parce qu'on n'est pas
25 capable de répondre à cette question-là. Est-ce que

1 ça va nous coûter de l'argent à la fin? Parce qu'on
2 ne connaît pas cette business-là. On ne veut pas se
3 lier à des contrats de vingt (20) ans avec
4 n'importe qui pour vendre cette molécule-là.

5 Donc, ces gens-là se disent, c'est déjà
6 assez compliqué de se commettre... bien, pas de se
7 commettre, mais de se conformer à - ça va rappeler
8 à madame Jean des souvenirs sans doute au moment où
9 vous étiez au ministère de l'Environnement, ça fait
10 quand même un certain nombre d'années - de se
11 conformer à une politique de gestion des matières
12 résiduelles qui, aujourd'hui, exige, bon, pour
13 l'horizon autour de deux mille vingt (2020), mais
14 ça a tellement de fois été reporté qu'on se demande
15 encore s'il ne va pas y avoir des délais.

16 Donc, pour répondre simplement, les
17 municipalités étant confrontées à de l'incertitude
18 sur ce volet-là se disent, ce n'est pas le... ce
19 n'est pas un objectif qu'on se donne. Évidemment,
20 socialement, on ne veut pas torcher du méthane,
21 bien que ce soit moins pire environnementalement
22 que de l'enfouir, ça, tout le monde est... mais on
23 ne veut pas faire ça, parce que les municipalités,
24 c'est quand même des acteurs publics.

25 Ce qu'ils font, c'est qu'ils cherchent avec

1 des mécaniques qui leur sont propres, qui leur sont
2 suggérées par des firmes d'ingénieurs à récupérer
3 ces matières organiques-là en les valorisant de
4 façon différente, puis surtout avec des filières
5 technologiques moins complexes, et notamment sans
6 produire, sans avoir un extrant qui soit
7 valorisable autrement.

8 (9 h 09)

9 Si le marché avait été organisé autrement,
10 si la filière était nettement plus massive, là,
11 parce qu'on parle toujours de moins de un pour cent
12 (1 %) potentiellement, là, moins de un pour cent
13 (1 %) de la consommation du Québec, c'est tout
14 petit, là, peut-être qu'il y aurait eu des acteurs
15 qui auraient cogné aux portes des municipalités en
16 disant : « Je vais t'assurer le minimum, c'est-à-
17 dire que tu ne perdras pas d'argent puis moi je
18 ferai le gain. » Mais ça ne s'est pas produit, ça,
19 donc, pour toutes sortes de raisons.

20 La distinction que je ferais, c'est que Gaz
21 Métro a agi, je pense, dans le cas du précurseur,
22 qui est la Ville de Saint-Hyacinthe, a agi
23 correctement en évoluant dans sa position puis en
24 en venant à convenir avec la Ville de Saint-
25 Hyacinthe que Gaz Métro allait acheter l'ensemble

1 des molécules disponibles. Maintenant, ça ne
2 dispose pas de la formule d'achat, le prix d'achat.

3 Monsieur Audette, vous référez à monsieur
4 Audette, là, lui, il évoque clairement trois
5 options. Il dit, la situation actuelle, une
6 approche réglementaire basée sur la valeur du
7 marché, là, autrement dit la molécule vaut plus
8 cher parce qu'elle est verte alors que tout le
9 monde sait que c'est du gaz de schiste qu'on... de
10 plus en plus qui coule dans... pas qui coule, mais
11 qui transite dans les tuyaux. Et puis la dernière
12 option, c'est la socialisation d'une partie des
13 coûts.

14 Nous, on ne demande pas vraiment une
15 socialisation d'une partie des coûts pour la
16 filière municipale. Ce qu'on dit, c'est qu'au stade
17 où on en est, là, on est en train de se parler
18 pratiquement d'une filière dont les choix de
19 disposition ou de valorisation des matières
20 organiques par les municipalités sont maintenant
21 assez avancés. Alors, à notre avis, puis récemment,
22 encore, j'en reparlais du côté de l'UMQ, à notre
23 avis, il n'y en a pas tant que ça, là, des projets
24 municipaux qui pourraient voir le jour. Puis c'est
25 malheureux parce que quand même, c'est une belle

1 option.

2 Ceci dit, il y a peut-être une très
3 grosse... un très gros volume potentiel de
4 production de gaz naturel renouvelable du côté des
5 projets privés par la valorisation de la biomasse.
6 Et on le voit, encore une fois, dans le rapport, je
7 pense que c'est dans le rap... monsieur Audette,
8 les projets de biomasse industriels c'est pour
9 produire éventuellement du gaz naturel
10 renouvelable. Là, on parle de volumes importants,
11 là. Ça, ce sont des vrais projets industriels.

12 Donc, c'est pour ça que notre approche,
13 elle est très ciblée, elle est très prudente. C'est
14 qu'on dit : « Pour les projets municipaux, on
15 demande un mécanisme de neutralisation du coût, si
16 bien que s'il y a des pertes qui sont assumées au
17 fil des ans, bien que ce soit compensé à même un
18 retour sur le tarif de réception qui a été payé. De
19 façon à s'assurer... je reviens toujours sur la
20 formule, là, s'assurer à ce qu'il n'y ait pas de
21 taxe foncière qui soit levée pour financer de
22 l'injection de gaz naturel dans le réseau. Mais
23 pour ce qui est des projets industriels, on ne veut
24 pas s'étendre jusque-là. La position de l'UMQ ça
25 n'a pas été ça jusqu'à maintenant. Moi j'ai mon

1 opinion, mais je n'en ai pas discuté avec l'UMQ là-
2 dessus.

3 M. LAURENT PILOTTO :

4 Et donc, si je vous entends bien, puis c'est pour
5 ça que j'en profite parce que je sais que vous
6 oeuvrez dans le monde municipal depuis longtemps et
7 donc, vous avez des contacts, vous en avez vu des
8 projets, des municipalités tergiverser ou réfléchir
9 à quelle voie choisir. Alors, votre lecture du
10 monde municipal, c'est qu'ils ne sont pas contre
11 l'idée de valoriser le biométhane ou le biogaz,
12 mais disons que, ce que j'ai qualifié comme
13 atteindre la forme la plus noble, c'est-à-dire du
14 GNR injectable dans le réseau, ce n'est pas leur
15 premier choix ou, en tout cas, la Ville de Saint-
16 Hyacinthe fait office de...

17 M. PIERRE PRÉVOST :

18 Précurseur.

19 M. LAURENT PILOTTO :

20 ... précurseur...

21 M. PIERRE PRÉVOST :

22 Bien je dirais... non, justement, c'est peut-être
23 là qu'il est important de choisir... le choix des
24 mots est important, ce n'est peut-être pas... on a
25 longtemps pensé que c'était le précurseur, que

1 c'était la pointe de la flèche, mais c'est peut-
2 être, finalement, un cas unique. C'est-à-dire que
3 Saint-Hyacinthe, puis on le voit encore, là, tout
4 récemment, là, ils continuent à... C'est un choix
5 délibéré basé sur une analyse de situation. Ils
6 étaient les premiers dans cette filière-là pour
7 leurs propres besoins puis ils se sont dit : « Wow,
8 ça fonctionne. Puis le réseau de Gaz Métro ne passe
9 pas si loin puis nous, on a... » À Saint-Hyacinthe,
10 ils ont, dans la proximité immédiate, un parc
11 industriel, c'est un agropole, qu'on appelle, là,
12 le parc industriel de Saint-Hyacinthe, et ils ont
13 énormément de capacités, ils sont bien situés à cet
14 égard-là, des capacités de génération de... c'est-
15 à-dire de... de traitement de matériaux organiques.
16 Ils ont les terrains. Il y a une conjonction de
17 facteurs qui fait que Saint-Hyacinthe, ils auraient
18 pu ne pas y aller, ils ont choisi d'y aller puis
19 ils ont choisi d'y aller en grand. Mais je pense
20 qu'il n'y en aura pas deux Saint-Hyacinthe, si je
21 peux m'exprimer comme ça, là.

22 (9 h 14)

23 Les cas de figure des grandes
24 municipalités, donc des municipalités qui au même
25 point pourraient amener une quantité de matières

1 organiques suffisante pour justifier le paiement et
2 le fonctionnement de ce que j'appelle l'après-
3 filière là, c'est-à-dire le nettoyage, la
4 transmission, l'injection et tout ça, c'est des
5 villes importantes, Québec, Montréal, Laval,
6 Gatineau, Longueuil et, graduellement, ces villes-
7 là s'éloignent de cette solution potentielle là
8 parce que, en bonne partie, parce qu'il y a de
9 l'incertitude.

10 Et moi je peux le dire, ça fait depuis deux
11 mille treize (2013) que c'est quelque chose que je
12 dis devant la Régie, mais à un moment donné quand
13 tu es tout seul à le dire c'est... Je peux
14 comprendre les gens de nous regarder un peu de
15 travers, en disant : « Oui, oui, mais ça va lever,
16 ça va lever. » Pour l'instant, ça ne lève pas, puis
17 les principales décisions se prennent, puis ça ne
18 s'en va pas vers ça. C'est ça qui est le danger.
19 Ceci dit, je pense qu'il y a quand même un très
20 gros potentiel de gaz naturel renouvelable du
21 secteur privé.

22 M. LAURENT PILOTTO :

23 Mais, c'est pour ça que j'en profite de votre
24 présence, parce que c'est ce qu'on... Nous, on doit
25 donner un avis au ministre, puis on veut être

1 certains de donner des bonnes orientations. Alors,
2 le monde municipal... malheureusement la Ville de
3 Montréal et la Ville de Québec devaient participer
4 à l'exercice, ils ne sont pas là, je ne sais pas
5 pourquoi. Mais si j'entends bien ce que vous venez
6 juste de dire, c'est que même ces grosses
7 municipalités là qui, a priori, on pourrait croire
8 qu'elles ont le personnel, les moyens, des sources
9 de financement plus vastes qu'une petite
10 municipalité, enfin...

11 M. PIERRE PRÉVOST :

12 C'est les mêmes.

13 M. LAURENT PILOTTO :

14 Oui. Oui, mais disons l'assiette est plus large.
15 Puis, des matières à recycler en quantité
16 suffisante.

17 M. PIERRE PRÉVOST :

18 Industrielle.

19 M. LAURENT PILOTTO :

20 Entre autres. Donc, puis là vous me dites, bien,
21 Laval qui est quand même la deuxième ville en
22 importance au Québec?

23 M. PIERRE PRÉVOST :

24 Troisième.

25

1 M. LAURENT PILOTTO :
2 Troisième? Puis elle, elle a décidé d'aller vers le
3 compostage.
4 M. PIERRE PRÉVOST :
5 Puis Gatineau, quatrième.
6 M. LAURENT PILOTTO :
7 Et, sans faire de révélation, là, mais Montréal et
8 Québec, vous nous dites, ça bat de l'aile en
9 matière de...?
10 M. PIERRE PRÉVOST :
11 Je ne suis pas au courant, je ne veux pas induire
12 en erreur, risquer d'induire en erreur la Régie,
13 là, je ne suis pas au courant des démarches. Mais,
14 moi, je trouve symptomatique le fait que du côté
15 des villes de Québec et Montréal, dans le cadre de
16 cette audience, vous avez reçu des indications
17 comme quoi les Villes étaient intéressées; vous
18 regarderez les signatures sur les avis d'intérêt.
19 Ça, ça veut dire que ça n'a pas monté jusqu'en
20 haut. Tu sais, quand on dit, c'est une nouvelle
21 « business », là, c'est demander à une municipalité
22 de dire, oui, bien, parmi tes quarante-trois (43)
23 préoccupations, là, je voudrais en insérer une
24 quarante-quatrième dont on n'a pas la certitude que
25 ça va faire des sous au bout.

1 Je peux comprendre, je peux comprendre...
2 Vous savez, une municipalité c'est une organisation
3 qui est très hiérarchique, qui est très
4 hiérarchisée, c'est une organisation d'un ancien
5 type, là. Donc, tout remonte, en termes de
6 décisions, tout remonte au conseil. Quand on n'est
7 pas capable de traverser, j'appelle ça traverser,
8 entre guillemets, là, sa direction générale,
9 convaincre la direction générale qu'on ne perd pas
10 notre temps à aller vers, demander aux élus de
11 décider dans ce dossier-là, c'est symptomatique,
12 là.

13 Alors, moi, je l'ai vécu, j'ai été
14 directeur général de Ville, je sais ce que c'est
15 d'avoir plein de choses au feu puis avoir ton
16 directeur du génie ou des travaux publics qui
17 arrive puis qui dit : « J'ai une très bonne idée.
18 - C'est peut-être une bonne idée, mais peux-tu me
19 garantir qu'on ne perd pas notre temps? - Non. »
20 Bon. O.K. Bien, on va boucher les trous dans les
21 rues en premier, là, c'est notre premier mandat
22 puis on a de la misère à le faire.

23 Donc, comprenez-vous, là? J'y vais à... Je
24 pense que je vous donne une réponse très franche,
25 très honnête, là, basée sur ma perception. Mais je

1 suis convaincu par l'expérience que j'ai de ce
2 milieu-là que ça traduit très bien la... Et c'est
3 d'ailleurs ce que, à l'instigation de l'UMQ, c'est
4 ce que moi je me rappelle avoir écrit et défendu
5 depuis deux mille treize (2013) devant la Régie :
6 que ce n'était pas une filière qui allait lever
7 automatiquement, qu'il faudrait assurer au minimum
8 un mécanisme de neutralisation de la mesure. Et
9 c'est un minimum, là. Sinon, il faut aller dans le
10 sens de ce que monsieur Audette signale, c'est-à-
11 dire soit une socialisation de certains coûts, et
12 ça il y a matière à débat, quel coût, jusqu'où on
13 va? Et puis pourquoi? Parce qu'il y a une valeur
14 pour la société qui est plus importante que l'on
15 croit.

16 (9 h 20)

17 Ceci dit, je reviens là-dessus. La filière
18 du gaz naturel renouvelable, elle peut lever même
19 si les projets municipaux ne lèvent pas en masse.
20 C'est peut-être le secteur privé qui va la faire
21 lever. Il y a peut-être un potentiel là très
22 important. Puis, pour moi, l'élément de
23 socialisation, je le traiterais différemment dans
24 le cas de projets privés que de projets municipaux.
25 C'est pour ça que notre recommandation, elle porte

1 seulement sur les projets municipaux. Je ne sais
2 pas si c'est clair ce que je dis.

3 M. LAURENT PILOTTO :

4 Oui. Mais à votre connaissance, dans le monde, il y
5 a-tu des firmes privées intéressantes, intéressées,
6 compétentes dans le domaine qui gravitent autour du
7 monde municipal à la recherche de cette
8 opportunité-là?

9 M. PIERRE PRÉVOST :

10 Ça existe, ces firmes-là. Au Québec, je ne pourrais
11 pas vous dire si... Je sais qu'il y a eu des
12 expressions d'intérêt de la part de firmes privées.
13 Mais vous savez, je ne peux pas garantir si ces
14 firmes-là étaient des partenaires fiables avec de
15 l'expérience, et tout ça. T'sais, au Québec, c'est
16 nouveau. Alors qu'une firme privée vienne te voir
17 en disant, on a de l'intérêt là-dessus, il faudrait
18 travailler ça, c'est une chose. Mais d'avoir une
19 firme qui vient cogner à ta porte pour dire, voici,
20 les contrats sont prêts, on en a cinquante (50)
21 derrière nous, des contrats comme ça. À ma
22 connaissance, ça, ça n'a pas été fait encore au
23 Québec. Ça existe ces firmes-là. Ailleurs, au
24 Canada puis en Amérique du Nord, ça existe. Je ne
25 la nommerai pas, là, mais j'en ai une notamment en

1 tête.

2 M. LAURENT PILOTTO :

3 Merci pour... Est-ce que vous avez d'autres
4 questions? Oui. Bon, bien, allez-y!

5 LA PRÉSIDENTE :

6 D'abord Maître Turmel puis ensuite, j'aurai moi
7 aussi des questions.

8 Me SIMON TURMEL :

9 Merci, Monsieur Pilotto. Bonjour, Monsieur Prévost.
10 Une question sur la mobilité. L'électromobilité, je
11 crois, c'est ça?

12 M. PIERRE PRÉVOST :

13 Oui.

14 Me SIMON TURMEL :

15 Juste une précision. Vous avez indiqué, vous
16 suggérez, l'UMQ, de réduire ou d'avoir une
17 tarification incitative, plus agressive. Et ce que
18 je constatais à la lecture des rapports de monsieur
19 Pineau, c'est que nous avons un tarif déjà très
20 très bas, très avantageux, concurrentiel. Est-ce
21 que vous croyez que, en le baissant encore plus, ça
22 va favoriser le développement de l'utilisation de
23 l'automobile électrique ou est-ce qu'il n'y aurait
24 pas lieu plutôt d'agir sur favoriser par d'autres
25 mesures, quelles qu'elles soient, l'utilisation

1 d'une automobile électrique?

2 M. PIERRE PRÉVOST :

3 Je vais vous répondre en deux temps.

4 Me SIMON TURMEL :

5 Oui.

6 M. PIERRE PRÉVOST :

7 Dans un premier temps, je me passais la
8 réflexion... Dans le temps des Fêtes, je suis allé
9 à New York et je voyais le, je constatais par les
10 dossiers auxquels j'ai eu à faire ici, notamment on
11 sortait d'une tarification d'Hydro-Québec, il y a
12 toujours des comparaisons, je savais quel était le
13 prix du kilowattheure dans l'État de New York, et
14 en faisant le plein d'un véhicule, puis mon
15 véhicule est hybride rechargeable... Je fais
16 toujours la blague en disant : « Quand je vais à
17 New York, je me rends jusqu'à La Prairie sur
18 l'électricité puis, après ça, je fais ça à
19 l'essence. » Bon. Ce n'est pas un très bon... Mais
20 c'est ça un véhicule hybride rechargeable.

21 C'est que, pour des courtes distances, on
22 fait ça à l'électricité. Et puis, ensuite, bien, on
23 tombe sur l'essence. Comme ça, on n'a pas de limite
24 d'autonomie. On a aussi un véhicule pleinement
25 électrique à la maison. Donc, je vois les deux, les

1 contraintes d'utilisation, et tout ça. Donc,
2 premier point, c'est, en faisant le plein
3 d'essence, je me rendais compte à quel point le
4 différentiel... ça ne peut pas fonctionner, là. Là-
5 bas, l'électricité est chère puis l'essence n'est
6 pas chère. Quand on est revenu au Québec, quand
7 j'ai fait le plein, je me suis rendu compte, j'ai
8 dit, ah, ici, on est sur le bord d'avoir quelque
9 chose.

10 Ceci étant, ça m'a amené à faire la
11 réflexion suivante. Le tarif auquel on paie
12 l'électricité dans une borne de recharge au Québec,
13 pour un véhicule qui est hybride rechargeable...
14 Oubliez pas, ça, c'est la majorité des véhicules
15 vendus au Québec. C'est cinquante-cinq pour cent
16 (55 %), les véhicules électriques qu'on appelle,
17 sont hybrides rechargeables, donc à courte
18 autonomie, doublés par un moteur à essence.

19 Ça me coûte plus cher... Je le fais
20 vraiment par acquis de conscience, parce que ça me
21 coûte plus cher de me brancher sur une borne, payer
22 deux et cinquante (2,50 \$), sans compter que ça
23 coûte cent... un certain montant, douze dollars
24 (12 \$) pour avoir la carte du circuit électrique.
25 Mais je le fais, bon, comme ça. Puis après ça, je

1 calcule. Je me dis, mon vingt-cinq kilomètres
2 (25 km) me coûterait moins cher à l'essence. Ça
3 fait que, ça, c'est important de le comprendre.
4 Oui, c'est vrai que, froidement, théoriquement, le
5 tarif d'électricité au Québec est très bas, oui,
6 c'est vrai. Mais quand on s'attarde à la réalité
7 des choses, pour le marché du véhicule électrique,
8 le Québec, c'est un pays de grandes distances, les
9 parentés sont souvent très loin, donc le véhicule
10 électrique, pleinement électrique, c'est
11 intéressant pour une conduite urbaine. Ce n'est pas
12 encore intéressant pour aller à Rivière-du-Loup et
13 revenir.

14 (9 h 25)

15 Alors, je pense qu'au Québec on va rester
16 longtemps avec une forte proportion de véhicules
17 hybrides rechargeables puis les technologies vont
18 évoluer lentement, mais tous les spécialistes de ce
19 domaine-là disent qu'on va rester en bas de
20 cinquante kilomètres (50 km) d'autonomie dans
21 l'hybride rechargeable. Et donc, la tarification
22 actuelle du circuit électrique, là-dessus, n'est
23 pas... ou est à peine concurrentielle quand on s'y
24 attarde.

25 Là où c'est pleinement intéressant, c'est

1 quand on fait une recharge à la maison. Ça,
2 effectivement, c'est très intéressant parce que là
3 on a un gain d'à peu près trois pour un. Pour le
4 véhicule électrique, cent pour cent (100 %)
5 électrique, bien là, c'est intéressant, mais avec
6 la contrainte du véhicule électrique qui... Puis
7 là, on le voit, là, premier hiver d'utilisation, ce
8 n'est pas un vieux véhicule, c'est un véhicule
9 assez vendu, là, de... qui est de moyenne gamme et
10 on passe d'une autonomie de cent soixante
11 kilomètres (160 km) à cent vingt kilomètres
12 (120 km) et on parle d'aller-retour, là. On ne peut
13 pas aller loin, là. Tu sais, aller-retour, il ne
14 faut pas rester pris trop longtemps dans le tunnel.
15 Alors donc... et puis quand il fait très froid,
16 bien on tombe tout de suite à cent kilomètres
17 (100 km), là. Le Québec, ça va rester le Québec
18 longtemps, là. Les changements climatiques ne vont
19 pas faire de nous une deuxième Californie. Donc il
20 faut prendre ça en compte.

21 Et c'est pour ça que quand j'en discutais
22 avec les gens de l'UMQ, je disais : « Bien si vous
23 voulez être sérieux dans vos prétentions comme quoi
24 c'est important socialement de s'impliquer
25 puis... » Là, je voyais encore, ce matin, la Ville

1 de Montréal y va avec une série de bornes de
2 recharge. C'est extrêmement intéressant, il faut
3 saluer l'effort, là, mais ça coûte cher, ça. Ça
4 coûte cher à la Ville de Montréal faire ça.

5 Donc c'est... imaginez le temps que ça
6 prend puis le parcours décisionnel pour qu'une
7 ville comme Montréal, comme disait monsieur
8 Pilotto, qui a quand même des moyens puis des... en
9 vienne à... puis encore là, là-dessus, il faut
10 pousser politiquement pour que ça arrive. Mais
11 imaginez le... c'est parce qu'on regarde toujours
12 le monde municipal en disant : « Montréal fait
13 ça. » Oui, mais Montréal c'est une exception. Tu
14 sais, c'est vingt pour cent (20 %), c'est vingt
15 (20), vingt-deux pour cent (22 %) de la population.
16 C'est une exception, c'est une machine différente.
17 Mais le soixante-dix-huit pour cent (78 %) autres,
18 là, c'est du monde municipal, bien c'est des villes
19 moyennes puis des petites municipalités. Ils ne
20 fonctionnent pas exactement de cette façon-là.

21 Alors, moi je suis vraiment très fan de
22 l'électromobilité mais je pense, je pense qu'on
23 va... comme le gaz naturel est renouvelable, issu
24 des municipalités, qu'on va passer à côté. Regardez
25 ce qui se passe en Norvège. Ils ont mis des moyens

1 puis ils sont rendus à cent mille (100 000)
2 voitures. Ils étaient rendus à cent mille (100 000)
3 voitures. Ils doivent être rendus à cent dix mille
4 (110 000) aujourd'hui. Nous, on est encore, là,
5 cette semaine, vérification de mardi, treize mille
6 cinq cents (13 500) véhicules électriques
7 immatriculés. Là-dedans, il y a une majorité de
8 PHEV, là, d'hybrides rechargeables. Et puis GM
9 annonce qu'à chaque fois qu'ils vendent une Volt,
10 ils perdent neuf mille dollars (9000 \$). C'est un
11 « lost leader », c'est perçu comme ça parce qu'ils
12 se disent : « La fichue réglementation nous oblige
13 à avoir des véhicules comme ça. » Mais essayez d'en
14 obtenir de ces véhicules-là, c'est long, c'est un
15 parcours du combattant pour le... Moi je suis passé
16 à travers deux fois cette année, là. Il faut
17 vouloir avoir un véhicule électrique.

18 Alors, tout ça m'amène à être un petit
19 peu... comment je dirais donc... être un peu
20 dubitatif quand j'entends... puis j'écoutais
21 hier... hier ou mardi, je pense, les gens d'Hydro-
22 Québec... c'était mardi, plutôt, mardi. Hier
23 c'était l'UPA, oui c'est ça. Donc, les gens
24 d'Hydro-Québec qui disent qu'ils accompagnent,
25 qu'ils font un projet pilote et tout ça. Bien c'est

1 correct, ça, ils font bien ce qu'ils ont à faire.
2 Mais je pense sincèrement il y a plus à faire si on
3 veut que ça lève. Puis ceci étant, c'est votre
4 travail de produire un avis au ministre qui, lui,
5 veut que ça lève. Alors, on vous amène des idées,
6 là, notamment en lien avec le fait que... dites-le-
7 moi si je répons trop longuement je...

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Non, non, non, ça va.

10 M. PIERRE PRÉVOST :

11 Non? O.K. Notamment en lien avec le fait que, comme
12 je disais, là où on a un gain déjà évident en
13 matière de coût, c'est dans la recharge à la
14 maison. Mais la recharge à la maison, vous savez ce
15 que c'est, vous lisez les journaux, vous êtes au
16 courant, vous voyez les tours monter dans le ciel,
17 du bungalow, il y en a de moins en moins et des
18 choses aussi simples que dans des immeubles en
19 copropriété, ce n'est pas prévu des endroits pour
20 avoir des bornes de recharge individuelles. Alors
21 là, c'est toute la problématique de dire : « Bien
22 c'est le condo qui va l'acheter, la borne. » Mais
23 c'est parce qu'il y en a juste un ou deux, ou trois
24 illuminés sur cinquante (50) qui ont des voitures
25 électriques, donc on va les... comment ça va

1 marcher? On va les financer? C'est compliqué, là.
2 Vous savez, si vous êtes en copropriété, vous savez
3 ce que c'est une réunion de copropriété, là. Des
4 fois c'est un peu troisième année B, là. Mais...
5 alors c'est ça. Mais c'est la vraie vie, là. C'est
6 ça la vraie vie. Dans les immeubles... dans les
7 quartiers qui sont déjà denses, qui sont déjà
8 construits, il n'y a pas de place, les gens n'ont
9 pas d'espace de stationnement, donc il faut
10 nécessairement qu'une municipalité fasse l'effort
11 de mettre, un peu comme Montréal l'annonce, là, de
12 mettre au-delà d'une borne à l'Hôtel de ville.

13 (9 h 30)

14 Ça c'est typique, la Ville dit : « Oui, on
15 va installer quatre bornes. Une à l'Hôtel de ville,
16 une à la bibliothèque, puis deux autres à tel
17 endroit. Mais si ta borne est à un kilomètre (1 km)
18 de chez toi, est-ce que tu vas te brancher là? Est-
19 ce que tu vas te ravitailler là? La réponse : non.
20 Il faut que ce soit à la maison ou à proximité.
21 Donc, dans les quartiers denses, puis les quartiers
22 sont appelés à se densifier, il faut que la Ville
23 soit l'intermédiaire qui vienne installer les
24 bornes et les rendre disponibles, réglementation de
25 stationnement et tout ça, déneigement l'hiver

1 prioritaire, un peu comme un abri d'autobus. C'est
2 un gros contrat, là. C'est un gros contrat.

3 Alors, l'effet de démonstration positif, un
4 peu comme dans le GNR, là, l'effet de démonstration
5 positif qu'on avait il y a cinq ans, quand Rona,
6 Saint-Hubert ont dit : « Ah! Nous autres on est
7 vraiment des bons citoyens, on regarde vers
8 l'avenir, on va installer une borne » qui, la
9 plupart du temps, n'était pas utilisée, il faut
10 être honnête, là, facteur d'utilisation très bas.
11 Bien, ça, c'est passé. Là, si on veut que ça lève
12 cette filière-là, si on veut atteindre, c'est quoi
13 l'objectif? C'est cent mille (100 000) voitures en
14 deux mille vingt (2020)? Ça n'arrivera pas, là.
15 Entre nous, je suis à peu près certain que ça
16 n'arrivera pas.

17 Mais mettons qu'on voudrait progresser vers
18 cet objectif-là, là il faut vraiment faire des pas
19 de géant. Puis une des façons qu'on suggère, c'est
20 d'avoir un tarif forfaitaire pour les Villes, parce
21 que là, il ne faut pas que ça devienne, un peu
22 comme le GNR, il ne faut pas que ça devienne une
23 autre « business », c'est-à-dire, bien là, on a des
24 coûts fixes, on va avoir des coûts variables, on va
25 avoir des revenus variables, qui va administrer ça?

1 Une Ville, là, ce n'est pas sa mission première.
2 Mais elle peut participer à ça, mais il faudrait
3 lui paver la voie, sans mauvais jeu de mots, là,
4 pour lui permettre de faire son bout de chemin là-
5 dessus. Un autre jeu de mots. Je suis fort ce
6 matin. Oui.

7 LA PRÉSIDENTE :
8 Alors, Monsieur Prévost, moi, je vais vous parler
9 de votre recommandation 1. Dans cette
10 recommandation-là, vous proposez que les
11 contributions... de mettre fin à
12 l'interfinancement, puis que les contributions
13 municipales tirées de l'exemption de
14 l'interfinancement soient dirigées vers un fonds
15 d'investissement municipal en aménagement et
16 transport. Est-ce que vous avez estimé les sommes
17 qui seraient en cause? Et, est-ce que vous avez
18 imaginé l'impact que ça aurait... bien, tout est
19 une question de valeur aussi, quelles sont les
20 sommes en cause? Est-ce que ça a un impact sur la
21 structure tarifaire en général? Ça, ce serait un
22 premier volet. Puis ensuite, comment vous situez ce
23 fonds et son conseil? Vous dites : « Les sommes
24 seraient gérées par un conseil » qui le gérerait.
25 Donc, quel est ce conseil-là? Comment il

1 s'harmonise avec la création de la politique
2 énergétique qui est TEQ, qui va mettre en place,
3 là, un plan quinquennal de transition énergétique?
4 Et puis, je... Les volets choisis, là... bon, je
5 comprends qu'on est, c'est une première phase de
6 réflexion, mais en quoi ça se distingue de ce qu'on
7 fait habituellement en efficacité énergétique?

8 M. PIERRE PRÉVOST :

9 C'est une bonne question. Je vais commencer par la
10 deuxième partie qui est, est-ce qu'on a pensé à la
11 façon dont ça se gérerait, là? Bon. Je vais vous
12 dire, la réflexion s'est faite en deux temps. Le
13 premier temps... Non. Tiens, je vais y aller dans
14 l'ordre de votre questionnement, je pense que ça va
15 être plus simple.

16 La réflexion s'est faite en deux temps à
17 l'UMQ. Le premier temps, c'est à l'occasion d'une
18 cause tarifaire d'Hydro-Québec en deux mille treize
19 (2013), je pense, le 3854, où on a suggéré à la
20 Régie cette possibilité d'ouvrir un tarif aux
21 municipalités pour la raison suivante, très simple,
22 c'est vraiment très déductif, l'interfinancement
23 payé par une municipalité, il s'en retourne se
24 faire financer sur de la taxe foncière.

25 (9 h 35)

1 Contrairement au gouvernement, aux autres
2 paliers de gouvernement, le panier de financement
3 d'une municipalité c'est très concentré sur la taxe
4 foncière, environ soixante-quinze pour cent (75 %)
5 des revenus. Le reste, bien, il y a une panoplie de
6 revenus au titre des droits, des permis et tout ça,
7 des tarifs... Mais donc, la taxe foncière, c'est le
8 gros du financement municipal. Et l'idée en fait
9 nous est venue en comité technique à un moment
10 donné parce qu'on constatait, puis on déplorait le
11 transfert, le transfert fiscal qui s'opérait vers
12 le secteur résidentiel au gré des hausses de
13 valeurs différentes du secteur résidentiel par
14 rapport au secteur non résidentiel. Et c'est là
15 qu'à un moment donné quelqu'un a dit « bien,
16 finalement, ça veut dire que tout ce qu'on charge
17 sur le foncier, ça s'en va directement sur le
18 domestique. » Moi, j'ai tout de suite, « ting! »
19 domestique, j'ai dit, O.K., ça s'applique très bien
20 au cas de l'interfinancement, c'est-à-dire à
21 travers les tarifs M, G, G9 et tout ça, qui sont
22 appliqués aux municipalités, aux abonnements
23 municipaux.

24 Donc, on s'est amusé à faire des calculs et
25 le résultat, pour des données de deux mille

1 quatorze (2014) que nous n'avons pas mises à jour
2 pour les fins de ce mémoire, mais qui varient...
3 Écoutez, moi, j'ai fait deux fois les calculs, deux
4 mille douze (2012), deux mille quatorze (2014) puis
5 ça n'avait à peu près pas varié. Alors, on peut
6 prendre, on peut penser que ça n'a pas tellement
7 varié depuis non plus. Ce serait que le net de
8 gains pour la clientèle domestique d'Hydro-Québec
9 serait autour de quatorze ou quinze millions de
10 dollars (14 M\$-15 M\$). Alors, vous voyez, ça ne
11 révolutionne pas la structure de revenus du
12 Distributeur. On parle de quelque chose qui est
13 assez minime.

14 Ça, c'est en faisant l'hypothèse que le
15 Distributeur répartirait le manque à gagner d'un
16 tarif municipal avec zéro interfinancement, donc
17 indice cent (100), exactement de façon neutre à
18 travers sa clientèle. Bien, évidemment, il pourrait
19 faire des choix qui seraient soumis à la Régie de
20 peut-être y aller plus doucement sur le résidentiel
21 ou non résidentiel. Mais déjà, avec cette structure
22 neutre, il y a un gain pour la clientèle domestique
23 de quatorze millions (14 M\$).

24 Le deuxième moment ou le deuxième temps de
25 cette réflexion-là, ça a été au moment de la

1 réflexion de l'UMQ sur... lors de la présentation
2 d'un mémoire à la Commission sur les enjeux
3 énergétiques en deux mille treize (2013) ou
4 quatorze (14), je ne me rappelle pas, là. Et ça a
5 été fait à quelques mois de délai, mais...

6 Et là l'idée, c'était, bon, si on veut être
7 sérieux, il faudrait qu'on investisse davantage
8 dans des initiatives en transport, en transport
9 actif, mobilité active et mobilité collective, en
10 électro... en électrification des transports, en
11 modification de la réglementation municipale
12 justement pour favoriser ou même obliger
13 l'installation de, par exemple, de bornes de
14 recharge à certains endroits et ces choses-là. Bon.

15 Et, bien, évidemment, une fois que tu as
16 cette réflexion-là, les gens disent : « O.K. Mais,
17 on financerait ça comment? » Et là on a lié les
18 deux. On s'est dit, bien puisqu'on ferait des
19 économies sur le tarif, donc le prix payé pour
20 l'achat d'électricité, on pourrait recycler cette
21 économie-là, qui est déjà taxée, là. Elle est déjà
22 taxée, elle est dans la base de taxation. Alors, on
23 la laisserait, en partie ou en tout. Tout ça n'a
24 pas été finement ciselé, là, il faut le
25 reconnaître, c'est resté à l'état d'idée.

1 Et puis, bien, ce serait... Dans le
2 mémoire, ce qu'on vous dit, c'est que ce serait
3 attribué comme la majorité des autres programmes de
4 subvention qui sont accessibles aux municipalités.
5 Ça peut être sur un « per capita », surtout qu'il
6 s'agit de montants déduits d'une facturation
7 précédemment payée, donc... c'est-à-dire qui a déjà
8 été payée. Donc, à partir de ce moment-là, on
9 pourrait dire, bien on garde le « per capita » et
10 puis on fait administrer le fonds en fonction de la
11 qualité des projets qui sont soumis. Autrement dit,
12 chacun a son « per capita » et il doit générer des
13 projets sinon l'argent ne se dépense pas et reste
14 là pendant un certain temps. Et après ça, bien, on
15 peut passer la gratte et on dit, bien, l'argent qui
16 n'a pas été dépensé pourrait être alloué ailleurs.
17 Mais ça, là, pour le fin découpage, je vais être
18 honnête avec vous, ça n'a pas été fait. Ce n'est
19 pas une discussion qui a eu lieu.

20 Cependant, le bénéfice de ce que je vous...
21 ce que je vous résume là, c'est que ça a été fait,
22 ça a été accepté par le conseil d'administration de
23 l'UMQ, là. C'est quarante (40) maires autour de la
24 table qui ont dit : « Oui, c'est vrai. Si on veut
25 mettre les... enfin, je ne le sais jamais comment

1 le dire, mais si on veut être conséquent avec ce
2 qu'on dit ou ce qu'on fait même localement, oui,
3 c'est vrai que ce n'est pas bête cette idée-là, là.
4 On est d'accord avec. » Alors, ça n'a pas été plus
5 loin.

6 Et récemment, bien il y a eu Transition
7 énergétique Québec, d'où l'idée de dire, bien il
8 faudrait peut-être, si on veut être intelligent, il
9 faudrait l'harmoniser, mais on n'a pas été plus
10 loin dans cette réflexion-là. Je ne sais pas si ça
11 correspond aux trois...

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Ça me situe par rapport à votre réflexion. Donc, ça
14 peut être harmonisé et ça fait l'objet, là, d'un
15 début de réflexion. Oui, écoutez... Est-ce que vous
16 voulez compléter?

17 (9 h 40)

18 M. LAURENT PILOTTO :

19 Je voulais juste comprendre. Je ne vois pas d'où
20 l'économie de quatorze millions (14 M\$) vient.

21 Pouvez-vous expliquer la mécanique?

22 M. PIERRE PRÉVOST :

23 Oui. Le quatorze millions (14 M\$), c'est la
24 portion, c'est le différentiel entre ce qui, à
25 structure neutre, là, c'est-à-dire quand on prend

1 la fin de l'interfinancement pour la consommation
2 d'électricité payée par les municipalités, qu'on
3 situe autour trois cent trente, trois cent quarante
4 millions de dollars (330-340 M\$), avec un indice
5 d'interfinancement moyen d'autour de cent vingt-
6 trois, cent vingt-quatre (123-124), je ne m'en
7 rappelle pas, là, mais...

8 Alors donc, ce différentiel-là, ça génère
9 une somme d'autour de soixante... je pense qu'on
10 l'a écrit dans le mémoire, là, je pense, c'est
11 soixante millions (60 M\$) ou quelque chose comme
12 ça. Et c'est le différentiel dans ce montant-là,
13 entre ce qui est financé par les clients
14 domestiques lorsque ça passe dans une facture
15 d'Hydro versus ce qui est financé par une facture
16 de taxes résidentielles quand ça passe dans le
17 compte de taxes municipales. Donc, quarante-cinq
18 pour cent (45 %) des revenus d'Hydro-Québec, si mon
19 souvenir est bon, là, provient des comptes
20 résidentiels... domestiques, pardon, ses clients
21 domestiques. Alors que du côté municipal, c'est
22 autour de soixante-sept pour cent (67 %) de la taxe
23 municipale, tenant compte des taux de taxes
24 différenciés, là, soixante-sept pour cent (67 %)
25 qui vient des contribuables résidentiels.

1 Donc, le vingt-deux pour cent (22 %)
2 appliqué aux soixante millions (60 M\$) environ, là,
3 soixante quelques millions qui est la fin de
4 l'interfinancement, ça veut dire, au net quatorze
5 millions (14 M\$) de... Là j'ai dit soixante
6 (60 M\$), je pense, c'est soixante-dix millions
7 (70 M\$), c'est ça. Bien, grosso modo, là. Mais,
8 vous voyez, là, la méthode...
9 M. LAURENT PILOTTO :
10 C'est ça, vingt (20) fois soixante-dix (70), ça
11 fait quatorze (14) à peu près.
12 M. PIERRE PRÉVOST :
13 Oui, c'est ça. Oui. Exact. C'est pour ça que je me
14 disais ça ne peut pas être soixante (60), ça doit
15 être soixante-dix (70), mais... Oui, à peu près,
16 grosso modo, là.
17 M. LAURENT PILOTTO :
18 O.K. C'est plus clair. Merci.
19 M. PIERRE PRÉVOST :
20 C'est plus clair.
21 M. LAURENT PILOTTO :
22 Oui.
23 M. PIERRE PRÉVOST :
24 D'accord.
25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Alors, ça complète nos questions. Merci beaucoup.

3 M. PIERRE PRÉVOST :

4 D'accord. Merci. C'est moi qui vous remercie.

5 Encore une fois, excusez-nous de la contrainte du
6 jeudi matin. J'espère qu'on n'a tiré personne du
7 lit.

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Alors, nous reprenons lundi prochain, neuf heures
10 quarante-cinq (9 h 45).

11

12 AJOURNEMENT DE L'AUDIENCE

13

14

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20

Je, soussignée, DANIELLE BERGERON, sténographe
officielle, certifie sous mon serment d'office que
les pages qui précèdent sont et contiennent la
transcription fidèle et exacte des notes prises
dans ce dossier au moyen de la sténotypie.

Le tout, conformément à la loi.

Et j'ai signé,

DANIELLE BERGERON, s.o.